# L’ENVERGURE DES TRAVAUX

**Inspection** : nous avons inspecté l’intérieur et l’extérieur du bien le (date) en compagnie de (nom). Notre inspection du bien a également comporté un examen des cartes préparées par la municipalité locale et de nos dossiers antérieurs sur ce bien. Les photographies jointes ont été prises le (date).

**Type d’analyse** (l’exemple suivant se rapporte à un travail de mise à jour) : les méthodes suivies pour notre rapport antérieur en date du (date) ont été étudiées quant à leur pertinence à ce contrat de service, y compris un examen des données sur le marché nécessaire à l’application opportune desdites méthodes. À cette fin, la méthode (de la comparaison directe, du revenu et/ou des coûts – selon le cas) a été appliquée et ensuite conciliée pour obtenir une estimation de la valeur définitive.

**Étude des données** : nous avons reçu nos instructions de la part de (nom), qui nous a fourni des renseignements sur le bien et sur les changements qui y ont été apportés depuis notre évaluation du (date). Les publications produites par l’administration locale renfermaient des renseignements sur les contrôles pertinents exercés pour ce qui est de l’aménagement des terres. La chambre d’immeuble de la localité, les opérations du bureau des titres fonciers, y compris celles déclarées par les systèmes de données et les évaluateurs de la localité, ainsi que les agents immobiliers, les vendeurs et les acheteurs actifs sur le marché ont constitué les sources d’information sur le marché, le cas échéant. Le service de (nom) nous a fourni des renseignements sur l’état des titres.

**Vérifications et études techniques** : nous n’avons pas effectué d’études techniques complètes, par exemple :

* une inspection détaillée ou un examen technique de la structure, de la toiture ou des systèmes mécaniques;
* un examen environnemental du bien;
* une étude du site ou de l’immeuble;
* une étude sur les qualités portantes des sols; ou
* une vérification des accords financiers et juridiques déclarés par (nom) en ce qui concerne les baux.

**Vérification des renseignements fournis par un tiers** : l’analyse présentée dans ce rapport repose sur les renseignements écrits et verbaux obtenus auprès de différentes sources qui nous semblent fiables. Sauf indication contraire dans les présentes, nous n’avons pas vérifié les renseignements fournis par le client, que nous croyons exacts. Le contrat de service d’évaluation ne consistait pas à préparer un rapport selon les normes applicables pour les besoins des tribunaux ou pour un arbitrage; c’est pourquoi nous n’avons pas décrit ni confirmé intégralement, par référence aux sources principales, tous les renseignements faisant l’objet de ce rapport.